Risque incendie exceptionnel : les P.-O. en vigilance maximale !

INCENDIES

Le risque feux de forêt et de végétation sera exceptionnel ce dimanche alerte la préfecture des Pyrénées-Orientales. Tout le département est placé en vigilance maximale. L'accès à tous les massifs est interdit.

C'est une journée à risque incendie exceptionnel qui se dessine ce dimanche 26 juillet dans les Pyrénées-Orientales. *« Tout le département des Pyrénées-Orientales est placé en vigilance maximale sur le risque feux de forêt et de végétation »*, prévient la préfecture.
Elle précise toutes les interdictions dans tout le département :
• L'accès à tous les massifs forestiers, en véhicule ou à pied
• Tout usage du feu et en tout lieu, que ce soit en forêt ou ailleurs : barbecue, feux de camp, etc., y compris dans les places à feu agréées
• Les feux d'artifice et spectacles pyrotechniques, y compris en Cerdagne et dans le Capcir
• Les travaux avec engins électriques et/ou susceptibles de provoquer des étincelles
• Le brûlage des végétaux
Certaines voies routières sont également fermées à la circulation afin de limiter la fréquentation des secteurs les plus exposés. L'ensemble des mesures applicables est consultable sur : www.prevention-incendie66.com.

Jusqu'à un an de prison et 15 000 euros d'amende

« Dans ces conditions extrêmement sensibles, la moindre étincelle peut provoquer un incendie aux conséquences dramatiques », alerte par communiqué la préfecture. Les autorités appellent chacun à la plus grande vigilance :
• Ne pas jeter de mégot dans la nature
• Ne pas stationner sur des surfaces enherbées susceptibles de s'enflammer au contact d'un véhicule
• Respecter strictement les interdictions ci-dessus.
« Il est aussi rappelé que la violation délibérée d'une interdiction réglementaire, notamment en matière d'emploi du feu ou de restrictions d'accès aux massifs forestiers, constitue un délit pénal, passible de peines pouvant aller jusqu'à un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende ».

T. B.

« Gérer la forêt sans les propriétaires privés, c'est oublier 70 % du territoire »

INCENDIES

Après l'incendie de Trévillach où près de 5 000 hectares sont partis en fumée début juillet près de Peprignan, le Syndicat des propriétaires forestiers privés appelle à une meilleure prise en compte des forêts privées des Pyrénées-Orientales.

Quelques semaines après l'incendie parti de Trévillach qui a ravagé près de 5 000 hectares dans les Pyrénées-Orientales, le Syndicat des propriétaires forestiers privés du territoire veut rappeler une réalité souvent méconnue : la forêt du département est majoritairement privée.
« Imaginer gérer la forêt sans les propriétaires forestiers, c'est oublier 70 % du territoire », souffle Éloi Bellier, le nouveau président du syndicat qui rassemble un peu plus de 200 adhérents. *« Les Pyrénées-Orientales comptent près de 140 000 hectares de forêts privées, répartis entre 40 000 et 50 000 propriétaires. »*

Entretenir les forêts privées

Un patrimoine dont beaucoup de détenteurs ignorent parfois les obligations ou les bonnes pratiques en la matière. *« Les propriétaires n'ont pas toujours les connaissances, le temps, l'énergie ou les moyens financiers pour entretenir leur forêt »*, poursuit Éloi Bellier.


Bruno Mariton, Eloi Bellier et Caroline Sematiski du Syndicat des propriétaires forestiers des Pyrénées-Orientales.

Pour le syndicat, la prévention des incendies passe d'abord par une forêt entretenue. *« Nous défendons une gestion raisonnée des massifs. Une forêt en bonne santé est beaucoup moins vulnérable au feu. Avec le changement climatique, les arbres souffrent davantage, produisent plus de bois mort et deviennent un combustible. »*
Le constat est particulièrement visible dans certaines parcelles du Vallespir où les arbres commencent à sécher par le sommet. *« Ils sacrifient leurs cimes pour survivre. Ce bois mort finit au sol et augmente fortement le risque d'incendie »*, explique le nouveau président.
Alors, pour limiter ce phénomène, le syndicat accompagne les propriétaires dans leurs démarches. De l'élaboration des plans de gestion obligatoires aux conseils techniques, en passant par la création de chemins permettant l'accès des engins ou encore par des opérations de sensibilisation aux obligations légales de débroussaillement autour des habitations…
« Il ne s'agit pas seulement de couper des arbres. Derrière chaque intervention, il y a un savoir-faire forestier », souligne Caroline Sematiski, secrétaire générale du syndicat.
Si la marche à suivre est bien connue, les responsables regrettent toutefois la difficulté à identifier et contacter les milliers de propriétaires privés. *« Nous n'avons pas de fichier. Si les gens ne viennent pas vers nous, il est très compliqué de les atteindre. »*
Aussi, le syndicat souhaite aussi être pleinement associé aux réflexions engagées après l'incendie de Trévillach. *« Quand le préfet réunit les acteurs de la forêt, il ne peut évidemment pas convoquer 50 000 propriétaires. Notre rôle est de les représenter et de porter leur voix »*, fait valoir l'administrateur Bruno Mariton. *« Seuls, les propriétaires sont souvent démunis. Ensemble, nous avons les moyens de mieux protéger nos forêts face aux incendies. »*

Driss Chaït

> *Syndicat des propriétaires forestiers des Pyrénées-Orientales :* 06 27 47 15 37 ; pyrenees-orientales@fransylva.fr

Conflent

Incendie à Thuès : 50 hectares parcourus hier

L'incendie qui s'est déclaré vendredi sur les hauteurs de Thuès-entre-Valls a continué de mobiliser d'importants moyens, hier. En milieu d'après-midi, le feu avait parcouru environ une cinquantaine d'hectares. À près de 2 000 mètres d'altitude, les soldats du feu évoluaient dans un environnement escarpé. Il était ainsi impossible de faire monter les camions. Une bonne partie de la journée, les rotations d'hélicoptère bombardiers d'eau se sont succédé au-dessus de la montagne.
Au total, une cinquantaine d'hommes ont été engagés. Le Dragon 66 assurait le transport des équipes sur site. Un Super Puma de la Sécurité civile était également arrivé en milieu de matinée pour appuyer les équipes au sol.
Quinze sapeurs-pompiers héliportés venus en renfort des Bouches-du-Rhône, de l'Hérault et des Hautes-Pyrénées venaient compléter le dispositif.
Ce samedi, la partie nord-ouest de l'incendie a pu être sécurisée. Le feu progressait lentement en direction des gorges de la Carança, un secteur très fréquenté par les randonneurs. Par mesure de sécurité, les communes de Thuès-entre-Valls et de Fontpédrouse ont pris un arrêté interdisant l'accès aux sentiers de randonnée.
Malgré une propagation jugée « relativement faible » par les secours, ce samedi, en début de soirée, l'incendie n'était toujours pas sous contrôle mais restait cantonné à une cinquantaine d'hectares. Le dispositif engagé ce samedi est reconduit ce dimanche.

Driss Chaït

